

RAPPEL DES PRINCIPALES CONSIGNES

CONCOURS CENTRALE-SUPÉLEC

1. Consignes générales

- Des spécificités locales peuvent amener les chefs de centre à prendre des mesures particulières, les candidats doivent alors se conformer aux décisions prises par le chef du centre où ils composent.
- L'échange de matériel (stylo, règle, calculatrice, etc) entre candidats au cours de l'épreuve est interdit.
- Il est interdit aux candidats, pendant les épreuves, de communiquer entre eux ou avec l'extérieur. En particulier, l'usage des fonctions de communication des calculatrices est interdit.
- Il est interdit de fumer dans les salles de composition, les toilettes et plus généralement dans tout le centre d'écrit (y compris les cigarettes électroniques).
- Pour les épreuves à option (langues vivantes, informatique ou S2I en filière MP), les candidats doivent respecter le choix effectué à l'inscription et rappelé sur l'étiquette de table.
- Les candidats devront utiliser exclusivement de l'encre bleu foncé ou noire pour la rédaction de leurs compositions, d'autres couleurs peuvent être utilisées dans les schémas ou pour améliorer la présentation.
- **L'utilisation de correcteur liquide ou à ruban est interdite.**
- Les candidats peuvent apporter, en salle de composition, plusieurs calculatrices, mais ne doivent en placer qu'une seule sur leur table. Les autres seront rangées, éteintes, dans leur sac déposé fermé au pied de la table. Chaque calculatrice devra porter de manière indélébile, le nom du candidat.
- Les candidats devront avoir un comportement respectueux envers l'ensemble des personnes présentes sur le site et, en particulier, ils s'abstiendront de toute attitude susceptible de perturber d'autres candidats.

2. Avant le début de chaque épreuve

- Déposer sa pièce d'identité sur la table à côté de l'étiquette de place.
- Éteindre son téléphone portable (et pas seulement désactiver la sonnerie) et le ranger dans son sac.
- Ranger ses affaires personnelles dans son sac et le déposer fermé au pied de la table.
- Vérifier, que le nombre de copies disposées sur la table, correspond au nombre prévu pour l'épreuve : langue vivante 5 copies, autres épreuves 10 copies.

- Inscrire sur **toutes** les copies déposées sur la table, ses nom, prénom, numéro de place, numéro d'inscription et **signature** (voir photo 1).
- **Une feuille dont l'entête n'a pas été intégralement renseigné, ne sera pas prise en compte.**
- Attendre que la séance ait été déclarée ouverte pour commencer à composer.

3. Déroulement des épreuves

- Dès l'ouverture de la séance, vérifier la matière, la filière et que le sujet reçu est complet.
- Aucun candidat ne sera autorisé à sortir d'une salle d'écrit, y compris pour aller aux toilettes, pendant la 1ère heure ou le dernier 1/4 heure des épreuves.
- Les candidats devront utiliser exclusivement le papier fourni pour composer, ces feuilles servant également de papier brouillon. Le nombre de copies est à respecter impérativement, il ne leur sera fourni aucun autre papier.
- Les candidats ne doivent ni déchirer, ni découper les feuilles fournies, ni effectuer de collage. Ils ne doivent écrire que dans la partie quadrillée. Les éventuels éléments figurant dans la marge pourront ne pas être pris en compte à la correction.
- Si, au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il est amené à prendre.

4. Sortie anticipée

- Les candidats qui veulent sortir définitivement avant la fin de l'épreuve, doivent remettre aux surveillants leur copie, même blanche, et mettre à la poubelle, avant de quitter la salle, leur brouillon et le sujet. Ils ne sont pas autorisés à pénétrer de nouveau dans la salle pour cette épreuve.

5. Fin des épreuves

- Dès l'annonce de la fin de l'épreuve, posez votre stylo et levez-vous.
- Déposer vos copies ouvertes sur la table (repère coin coupé en haut à gauche, voir photo 2) et assurez-vous qu'aucun élément de votre copie n'est resté avec vos brouillons.

6. Résultats

- Les résultats d'admissibilité seront disponibles sur le site du concours (<https://www.concours-centrale-supelec.fr>) à partir du 11 juin 2024.

CONCOURS CENTRALE-SUPÉLEC

Ne rien porter sur cette feuille avant d'avoir complètement rempli l'entête

Feuille /

Photo 1

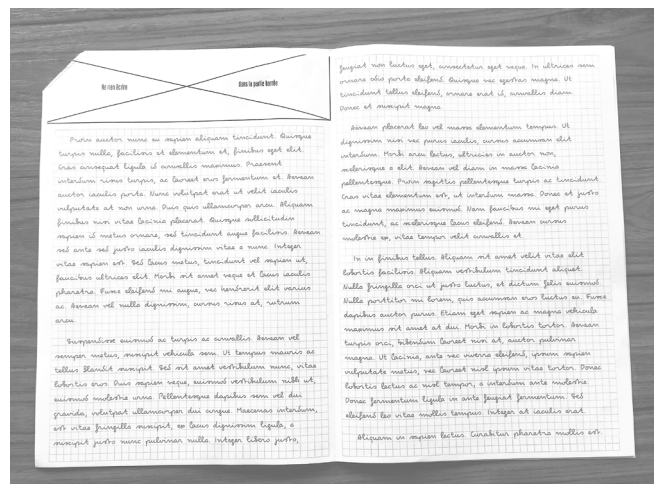


Photo 2